

# Communiqué de presse

## Informations réglementées

9 novembre 2011

**Presse**

Katelijin Bohez

T +32 56 23 05 71

**Investor Relations**

Jacques Anckaert

T +32 56 23 05 72

[www.bekaert.com](http://www.bekaert.com)

[www.bekaert.mobi](http://www.bekaert.mobi)

**Publication conformément à la loi du 2 mai 2007:**

### Réglementation en matière de transparence

- AXA S.A.**
- Franchissement vers le bas du seuil minimum
  - Cession de titres conférant le droit de vote

Le 8 novembre 2011 AXA S.A. (25, Avenue Matignon, FR-75008 Paris, France), une personne notifiant seule, a adressé à Bekaert une notification définitive que, à la suite de la cession de titres conférant le droit de vote, sa participation dans Bekaert était le 2 novembre 2011 tombée en dessous du seuil minimum de 3%.

AXA S.A. n'est pas une entité contrôlée.

**Profile**

Bekaert ([www.bekaert.com](http://www.bekaert.com)) est un leader technologique et leader de marché mondial dans le domaine des solutions avancées basées sur la transformation des métaux et les revêtements, et le plus grand producteur indépendant de produits tréfilés au monde. Bekaert (Euronext Bruxelles: BEKB) est une entreprise globale ayant son siège en Belgique et qui emploie 28 000 personnes de par le monde. Au service de ses clients dans 120 pays, Bekaert poursuit une croissance durable rentable dans toutes ses activités et a réalisé un chiffre d'affaires global de €4,5 milliards en 2010.